

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

## SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2022

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h 00 par monsieur le maire Claude Frappier. Tous les élus sont présents et deux personnes sont présentes dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022, a été adopté à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Une modification au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Paulin, doit être apportée, un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé.
7. Une résolution a été adoptée à l'unanimité pour accepter la démission de monsieur Alexis Samson, ouvrier spécialisé aux travaux publics, en date du 8 mars 2022 et de le remercier pour les services qu'il a rendus à la municipalité et aux citoyens, depuis son embauche, en mai 2019.
8. Une résolution a été adoptée à l'unanimité, autorisant la direction générale, à entamer le processus pour l'embauche de personnel pour le service des travaux publics et d'établir un processus, pour le remplacement de l'inspecteur municipal, si ce dernier décidait de prendre sa retraite au cours de l'année 2022.
9. Le conseil a adopté une résolution pour accepter une liste autorisant la destruction de documents en conformité avec le calendrier de conservation.
10. Dépôt de la correspondance de monsieur David Bourgon, président de la Chambre immobilière Estrie | Mauricie | Centre-du-Québec, demandant à la municipalité d'instaurer un accès prioritaire à l'information pour ses membres.

*La municipalité n'a pas donné suite à cette demande. Le directeur général a signalé que la municipalité s'est toujours fait un devoir de répondre rapidement à de telles demandes, en citant les demandes des courtiers immobiliers, des notaires, des arpenteurs-géomètres, des institutions financières, etc.*

### Sécurité publique

11. Les membres du conseil ont reçu une copie des documents pour la séance ordinaire du 8 mars 2022, de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé.

## **Transport**

12. Les membres du conseil ont adopté une résolution à l'unanimité, par laquelle ils acceptent le projet du Ministère des Transports de procéder au rehaussement d'un tronçon de la route 349 situé entre le pont Baribeau et le pont Allard sur une distance de 2.76 km afin de la protéger des inondations de récurrence 25 ans incluant une revanche de 300mm.
  
13. Les membres du conseil ont adopté deux résolutions autorisant de tenir des barrages routiers aux intersections des rue Laflèche/Lottinville pour des activités de financement :
  - Maison de Jeunes Au Bout du Monde, Saint-Paulin, Saint-Alexis-des-Monts, dimanche le 3 juillet 2022.
  - RE/MAX de Francheville, la fin de semaine du 14 et 15 mai 2022, au profit du *Téléthon Opération Enfant Soleil*.
  
14. Ministère des Transports / Demande de subventions pour l'entretien des chemins à double vocation. Sujet remis à la prochaine séance.
  
15. Les membres du conseil ont adopté une résolution à l'unanimité pour ratifier la demande de soumission pour le projet de réfection du chemin du Grand-Rang. La demande d'appel d'offres a été faite selon le *Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec*, (SEAO), le 25 février 2022 et par un avis dans Le Nouvelliste, lequel sera publié dans l'édition du samedi 5 mars 2022.
  
16. Concernant ce secteur, il a été déposé le courriel que madame Annabelle Mailhot, agente de liaison aux partenaires municipaux, au ministère des Transports, a fait parvenir à monsieur Alyre Bélanger, président du Club de Quad de St-Paulin, ayant comme objet : Question concernant l'Arrêté 2021-23, sur le Règlement autorisant la circulation de certains véhicules hors route sur des chemins dont la gestion relève du ministre des Transports.

## **Hygiène du milieu**

17. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de pièces pour le réservoir d'eau potable, pour un montant de 1 245.02\$, taxes applicables en sus.
  
18. Considérant que cette année encore, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) organise, en collaboration avec l'*Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice* (AFVSM), le *Mois de l'arbre et des forêts 2022* qui se déroulera tout au long du mois de mai 2022, il a résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paulin fasse une demande de plants d'arbres L'activité qui permettra de distribuer des plants d'arbres aux citoyens, se tiendra samedi le 14 mai 2022, entre 9h et 12h, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.

Considérant que le surpresseur de la station de traitement des eaux usées - chemin des Pionniers, n'est pas réparable;

Considérant que Gagnon Moteur Électrique, 551, rue Deveault Louiseville (Québec) J5V 3C3 a fourni les soumissions suivantes :

- Soumission 4435, en date du 01-02-2022  
1 Blower 9,188.53\$, taxes en sus
- Soumission 4450, en date du 07-02-2022  
Entretien complet du moteur Marathon 25HP 680.00\$, taxes en sus

Considérant que lesdites soumissions ont été acceptées;

Il a été résolu à l'unanimité de ratifier l'acceptation des soumissions ci-dessus décrites et dont les mandats ont été octroyés à Gagnon Moteur Électrique.

19. Considérant que le surpresseur de la station de traitement des eaux usées, chemin des Pionniers, n'était pas réparable, il a été résolu à l'unanimité de ratifier l'acceptation des soumissions, de *Gagnon Moteur Électrique* de Louiseville au montant de 9 188.53\$, pour le surpresseur et 680,00\$, pour l'entretien du moteur. Les taxes s'ajoutent à ces montants.
20. L'item écocentre concernant l'utilisation et la tarification est reporté à la prochaine séance.
21. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la firme Argus Environnement inc., pour effectuer les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, afin de solutionner au nom de la municipalité, les différentes anomalies constatées, concernant l'exploitation de l'écocentre municipal. Le budget prévu est de 2 000\$, lequel ne comprend pas de procéder à une modification du certificat d'autorisation.
22. Concernant ce secteur, il y a eu le dépôt de monsieur Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, adressée à monsieur le maire, l'informant que notre municipalité a obtenu une subvention au montant de 12 485.01\$, dans du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021.

### **Santé et bien-être des citoyens**

23. Une résolution a été adoptée à l'unanimité, pour féliciter et remercier le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, d'avoir permis à notre milieu de profiter, en 2020 et 2021, du projet de repérage psychosocial dans la communauté – territoire de Maskinongé. Des félicitations et des remerciements sont adressées spécifiquement aux intervenantes qui ont participé à ce projet et particulièrement

à madame Kim Rémillard. La résolution informe aussi le CIUSS-MCQ, qu'un projet comme le projet de repérage psychosocial dans la communauté est nécessaire dans nos milieux, qu'il devrait être poursuivi car le tout se déroule à proximité et parmi les citoyens. Un tel projet se veut rassurant pour notre communauté et il se veut pour nos citoyens, une sorte de porte d'entrée, aux soins de santé, si nécessaire.

24. Les sujets suivants ont été reportés à la prochaine séance :

- Dossier Église
- Espace MUNI -Projets Voisins solidaires

25. Il a été résolu à l'unanimité de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle. Le drapeau de la fierté sera hissé à l'hôtel de ville lors de cette journée.

Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

#### **PLAINTÉ CONCERNANT LE BRUIT CAUSÉ PAR UNE THERMOPOMPE**

Mesdames Marie Picard et Marie-Pier Gauthier ont fait parvenir un courriel se plaignant du bruit constant provoqué par l'installation récente d'une thermopompe au 1701, rue Matteau.

Les plaignantes sont présentes à la séance, elles expliquent le contenu de leur courriel et elles demandent que la municipalité règle sur les thermopompes ainsi que sur le bruit.

Pour les membres du conseil, la problématique proviendrait que l'installation a été faite, en hiver et que celle-ci pourrait être complétée au printemps.

Le directeur général, comme demandé, a communiqué avec la copropriétaire du 1701 rue Matteau, cette dernière lui a signalé que la thermopompe a été installée dernièrement et qu'elle communiquerait avec son installateur, pour lui parler de la problématique et dès qu'elle l'aura rejoint elle ferait un suivi.

À défaut d'avoir des nouvelles de la copropriétaire, le directeur général communiquera à nouveau avec celle-ci.

26. Deux citoyennes ont fait parvenir un courriel se plaignant du bruit causé par la thermopompe récemment installée à une résidence de leur voisinage. Les deux citoyennes sont présentes à la séance et elles demandent de régler concernant les thermopompes (Endroits où elles

peuvent être installées et sur le bruit). Le directeur a communiqué avec la copropriétaire de la thermopompe, cette dernière doit communiquer avec l'installateur.

27. Lors de la séance ordinaire du 6 avril 2022, à 20 heures, le conseil municipal tiendra son assemblée de consultation, concernant la demande de dérogation mineure de madame Mireille Bastien, pour sa propriété située au 3790, chemin des Pins, (Lot 5 333 405, du cadastre du Québec).

28. Les sujets suivants sont reportés à la prochaine séance :

- Location de courte durée (AirBnB)
- Projet d'agrandissement du périmètre urbain du village

29. Concernant ce secteur, il y a eu dépôt des résolutions 04-01-2022 : **Prochaines étapes pour la révision du SADR** et 05-01-2022 : **Demande d'exclusion pour agrandissement du PU – Municipalité de Saint-Paulin**, adoptées lors de la rencontre de la commission d'aménagement (COMA) et du comité consultatif agricole (CCA) de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue le 25 janvier 2022 à 9h00.

### **Culture et loisirs**

30. Notre demande de soutien financier présentée dans le Fonds canadien de revitalisation des communautés a été autorisée, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la signature de l'entente. Le projet concerne la climatisation du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.

31. L'item Festival Country a été reporté à la prochaine séance.

32. Concernant ce secteur, il a été mentionné que la prochaine assemblée de l'OTJ St-Paulin inc. aura lieu le 15 mars 2022 à 19 h.

### **Autres sujets**

33. À l'item Parole au public : Il y a eu le dépôt du courriel de madame Murielle Plourde, dans lequel des données expliquent aux municipalités, pour proclamer 2022, l'Année du jardin.

34. *Monsieur le conseiller Nicholas Lalonde a signalé qu'il vérifiera si des activités et/ou des informations pourraient être mise en place pour les citoyens.*

35. Par vote unanime, la séance a été ajournée au lundi 21 mars 2022 à 20 h.